

Chapitre 1

Sociologie du lien social et de l'intégration sociale

Introduction

Les attentats du 7 janvier 2015 à *Charlie Hebdo* sont à n'en pas douter le « 11 septembre » de la France. Ils posent la question du vivre-ensemble dans une société d'individus, pour reprendre l'expression du sociologue N. Elias (1897-1990)¹. Pourtant, comme ce dernier le soulignait, les individus sont forcément liés à la société, et vice versa. D'ailleurs, les rassemblements et mouvements collectifs réagissant à la violence des attentats et à la volonté de démontrer une France unie, le rappellent.

Dans ce cadre, la Sociologie s'est intéressée dès ses débuts aux rapports entre les individus et le collectif, les sociologues estimant que cette « configuration sociale » constitue le cœur de son analyse. Certes, selon les auteurs, certains mettent davantage le curseur sur les premiers, et d'autres sur le second. Mais il y a consensus dans cette communauté scientifique pour considérer que les deux ne peuvent aller l'un sans l'autre, quel que soit l'objet d'étude considéré.

Or ce qui relie les deux, de même que les individus entre eux, est le lien social, que nous pourrions définir comme l'ensemble des relations qui unissent des individus d'un même groupe social et qui établissent des règles sociales contraignantes au sein de ce groupe. Il s'agit en d'autres termes de la « colle forte » d'une société, qui permet à sa structure comme à ses composantes de perdurer. C'est pourquoi ce concept de lien social est directement lié à un second, à savoir l'intégration sociale, dans la mesure où celle-ci renvoie au processus par lequel un individu devient membre d'un groupe social plus ou moins large.

Nous allons dans ce chapitre mettre en évidence la centralité de ces deux concepts à la fois dans l'analyse sociologique théorique, mais aussi dans la compréhension et l'explication des phénomènes sociaux. Ces deux concepts ont effectivement

1. Dans cet ouvrage, les dates des sociologues et autres personnes citées décédés sont mises entre parenthèses.

induit des réflexions sur la cohésion sociale, l'identité individuelle et l'identité collective, la culture...

Dans cet objectif, nous suivrons le plan suivant : dans une première partie, nous aborderons le lien social et l'intégration sociale dans la pensée sociologique « classique », au sens de celle développée par les fondateurs de la Sociologie. Au cours d'une seconde partie, nous parlerons des problématiques de la déviance et du contrôle social : le lien social et l'intégration sociale induisent la production et le respect de normes, mais qui doivent malgré tout évoluer pour tenir compte des aspirations individuelles pour faire sens. Dans ce cadre, les rapports entre normalité et déviance sont posés. Enfin, dans un dernier temps, nous posons la question centrale : peut-on tous vivre ensemble aujourd'hui ? À partir d'une analyse essentiellement empirique, nous tentons de savoir si le vivre-ensemble est possible, et si oui, à quelles conditions.

1. Lien social et intégration sociale dans la pensée sociologique « classique »

Nous commençons par décrire certaines généralités sur la thématique (1.1), avant d'insister plus en détails sur l'approche d'E. Durkheim (1858-1917) dans un second temps (1.2).

1.1. Généralités

Dans ces généralités, des notions de base relatives au lien social sont présentées (1.1.1), puis le concept de socialisation (1.1.2), avant de terminer par deux présentations originales (1.1.3).

1.1.1. Le lien social : quelques éléments de base pour commencer

Nous pouvons ici commencer par les analyses de F. Tönnies (1855-1936), qui a été un des premiers à s'interroger sur le lien social dans ce qu'il appelait les « communautés » et les « sociétés ». Pour lui, les premières sont marquées par des liens sociaux « chauds », construits par une volonté naturelle et marqués par les affects. Il s'agit donc plutôt de petits groupes, fonctionnant à partir du principe de la similarité entre ses membres. À l'inverse, les secondes sont caractérisées par des liens sociaux « froids », qui reposent davantage sur l'initiative individuelle réfléchie. Tönnies constate qu'à son époque, marquée par le *take off* industriel et l'urbanisation, il existe un passage des « communautés » vers les « sociétés », avec comme conséquence une progression de l'individualisme et une concurrence accrue entre les individus, détachés de ces communautés.

En cela, nous pouvons constater les influences de la perspective de Tönnies sur d'autres sociologues de son époque. Outre Durkheim dans une certaine mesure avec son interrogation sur la nature de la solidarité, sur laquelle nous insistons davantage dans la deuxième sous-partie, c'est surtout dans la sociologie allemande que cette vision du lien social s'est diffusée. Nous citons ici tout d'abord M. Weber (1864-1920), pour qui les sociétés occidentales modernes sont marquées par le développement de la rationalité en finalité. Une telle rationalisation des activités sociales se traduit bien évidemment dans les façons de vivre ensemble, en particulier dans les modes d'organisation de la ville. Ces transformations sont révélatrices du passage de l'affectif et du spirituel à la science et aux relations rationnelles, ce qui chez Weber renvoie plus largement aux différences entre culture et civilisation.

De même, l'autre héritier de Tönnies sur ce plan est sans doute G. Simmel (1858-1918), qui fait référence à des cercles sociaux plus ou moins bien imbriqués, qui contraignent ou pas l'individu. En effet, dans la petite communauté villageoise, tous les cercles sociaux d'un individu se rejoignent : son appartenance religieuse, sa forme familiale, la forme de son travail. Il n'y a alors qu'une faible place à l'initiative individuelle et à la déviance pourrait-on dire : le collectif a une emprise totale sur lui.

À l'inverse, dans le cadre urbain, les possibilités sont démultipliées : l'individu est susceptible de constituer une multitude de réseaux sans que ceux-ci ne fusionnent ni même se côtoient. L'individu peut avoir une multitude d'identités qui accroissent sa liberté... mais aussi ses possibilités d'isolement. En d'autres termes, s'il y a plus de liens dans les sociétés modernes, incarnées par le cadre urbain qui est celui de leur expression paroxystique, ils sont aussi plus froids. D'où le besoin chez Simmel de recréer des formes de lien sociaux « chauds » dans la ville, avec des gens qui nous ressemblent : c'est le corollaire de l'anonymat urbain.

Ainsi, ces analyses pionnières relatives au lien social nous permettent d'entrer dans le sujet et de commencer à percevoir les ambiguïtés et les enjeux de ce concept. Plus précisément, nous voyons déjà à ce stade que la construction et le maintien du lien social ne renvoient pas à une dynamique linéaire : celle-ci est au contraire susceptible d'être caractérisée par des accrocs, des ambivalences voire des échecs. C'est pourquoi nous pouvons considérer que trois visions analytiques existent sur ce sujet :

- *le lien social « positif »* : les auteurs le considèrent comme possédant intrinsèquement des propriétés permettant de bien faire fonctionner la société. Au-delà de leurs différences, nous regroupons ici des auteurs comme J. Locke (1632-1704), J.-J. Rousseau (1712-1778) et E. Durkheim. J. Locke, philosophe de « l'intégration à l'anglo-saxonne », considère que la société peut exister avec des individus qui vivent les uns à côté des autres, en respectant les libertés individuelles de chacun.

Pour Rousseau, c'est au contraire la définition par les individus d'un contrat social, impliquant de leur part une délégation de liberté individuelle en direction d'une autorité supra-individuelle, qui permet de vivre ensemble. Cette

autorité, ce que nous appellerions aujourd'hui l'État, permet de protéger les individus les plus faibles, et de faire en sorte de reproduire les conditions de l'état de nature, dans lequel les hommes sont bons. Enfin pour Durkheim, c'est plus la division du travail social qui permet de créer une certaine harmonie sociale, de façon émergente, sans passer par un contrat librement consenti ;

- *le lien social « négatif »* : les auteurs perçoivent le lien social comme « pervers », ou en tout cas comme impossible à établir de façon positive sans passer par la violence et la force. Là encore, en dépassant la diversité de leur ancrage, nous parlons ici de T. Hobbes (1588-1679), K. Marx (1818-1883), P. Bourdieu (1930-2002) ou encore C. Delphy par exemple. Hobbes considère que « l'homme est un loup pour l'homme », ce qui signifie qu'ils ne peuvent former société, naturellement, ou par délégation de leur souveraineté. La société ne peut exister que si elle est imposée par la force, par la contrainte et par la violence, ce que doit assurer le « Léviathan ».

Marx quant à lui critique le lien social des sociétés capitalistes, dont les principes – la démocratie notamment – n'ont été construits que pour légitimer les inégalités sociales, la position dominante des capitalistes et *in fine* le système de production lui-même. Seule l'instauration de nouveaux rapports sociaux, d'une nature radicalement différente, dans le cadre du communisme, permettra de former une « vraie » société, dénuée d'oppositions et d'oppressions. C'est aussi ce sur quoi insiste Bourdieu, en parlant de rapports de domination dans des sociétés contemporaines d'emblée conflictuelles, et Delphy, qui s'intéresse au caractère genré du lien social, marqué par une oppression du groupe des hommes sur celui des femmes. Le chapitre 8 revient plus en détails sur la question ;

- *le lien social « neutre »* : s'il est difficile de parler de neutralité en sciences sociales, nous citons ici des auteurs qui ne semblent pas s'être positionnés explicitement sur cette question. Il s'agirait ici de M. Weber, G. Simmel, dont nous avons déjà parlé, et d'E. Goffman (1922-1982). Ce sociologue de Chicago s'est effectivement concentré sur les interactions de la vie quotidienne, pour décrire ce qu'elles sont et quels enjeux elles révèlent en matière de normalité et de déviance.

En résumé, cette brève et non exhaustive classification nous montre combien le lien social est un concept polysémique... et polémique. Nous nous attachons maintenant à aborder d'autres éléments généraux relatifs à la question du lien social, en commençant par le concept de socialisation.

1.1.2. La socialisation au cœur du lien social

Nous pouvons mobiliser ici la définition de G. Rocher relative à la socialisation. Celle-ci est présentée comme un « *processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs, et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre* ».

Cette définition très large nous permet à ce stade de considérer que la socialisation :

- est un processus d'acquisition par l'individu d'éléments constitutifs des systèmes culturel et du milieu dans lequel il vit ;
- induit un façonnement particulier de la personnalité d'un individu ;
- se situe entre contrôle social et ouverture.

La socialisation permet d'opérer un « aller-retour » permanent entre la société et l'individu, ce dernier construisant par ce biais son identité. Celle-ci possède effectivement deux dimensions, qui sont liées au besoin de personnalisation et de conformité sociale. Plus précisément, l'acquisition d'une identité a pour objectif de révéler la personnalité dans des sociétés d'individus, mais aussi faire en sorte qu'elle soit suffisamment « apte à la société », pour protéger l'individu de lui-même, ainsi que la société de l'individu.

Comme le précisait déjà Durkheim, la socialisation indique qu'il existe à la fois un désir d'« être personnel » et d'« être social ». L'identité d'un individu est alors ce qui en constitue le pont, à travers ce que l'on nomme l'« identité-ipse » (se distinguer) et l'« identité-idem » (se rassembler autour de points communs). Mais la socialisation n'est pas un processus mécanique, il y a toujours des aspects « ouverts » en son sein, notamment dans la socialisation familiale : si la socialisation forme un tout cohérent, elle n'en possède pas moins des éléments internes hétérogènes (Encadré 1).

Encadré 1 : La socialisation, un processus en perpétuelle construction et reconstruction

L'action socialisatrice de la famille n'agit pas comme un tout car la famille ne se réduit pas au couple parental. La fratrie ou le reste de la parenté peuvent à cet égard être considérés comme des instances de socialisation. En outre, le couple parental n'est pas nécessairement un tout unifié ; les parents peuvent provenir de milieux différents et ne pas transmettre les mêmes normes et dispositions. [...] En définitive, l'enfant est entouré de personnes qui représentent des principes de socialisation divers voire opposés mais les situations familiales où se déploient des principes de socialisations divergents paraissent pour l'auteur [Bernard Lahire] plus probables que des configurations homogènes productrices d'habitus familiaux cohérents.

« Sociabilisation primaire hétérogénéité intra-familiales », Grands dossiers :
« Muriel Darmon et le concept de socialisation », SES-ENS, 2007.

Par contre, si la socialisation passe par l'apprentissage, au sens où les structures sociales sont incorporées et encorporées même, elle se constitue aussi à travers les interactions, où l'individu est un acteur de ce processus. La socialisation ne peut être pleinement aboutie sans adhésion de l'individu. Nous précisons cette

affirmation en présentant dans le point suivant brièvement quelques approches pondérant différemment le poids de l'apprentissage et des interactions dans le processus de socialisation.

1.1.3. Deux approches originales de la socialisation : quelques éléments

Nous parlons ici des approches culturalistes et interactionnistes, sans trop rentrer dans les détails puisque nous le ferons plus tard pour certaines d'entre elles.

En ce qui concerne la première, indiquons qu'elle se centre à insister sur le poids de la culture d'une société dans la définition de la personnalité individuelle. La socialisation a donc pour but de faire intérioriser par l'individu la culture du groupe. Ce dernier est ainsi « plus fort » que ses parties, et c'est bien par la socialisation qu'il doit le demeurer. Différents anthropologues culturalistes comme R. Linton (1893-1953), A. Kardiner (1891-1981) et M. Mead (1901-1978), à travers leurs études de terrain, ont mis en évidence ce fait, notamment dans les sociétés primitives.

Kardiner parle par exemple de « personnalité de base » présente dans chaque individu du groupe, car elle représente la structure de base fondamentale de ce groupe, façonnée par sa culture. Pour la survie du collectif, il est alors fondamental que cette « personnalité de base » se transmette de générations en générations. D'où également l'importance des différents rites, qui rappellent la place, le rôle et le statut de chacun par rapport au groupe.

Mais cette approche a été critiquée : elle pencherait trop du côté des structures, en mettant de côté les marges de manœuvre individuelles. À cause de cette emprise de la culture, le changement social serait difficile, voire impossible. L'approche interactionniste prend justement le contre-pied de cette vision culturaliste. Elle montre que la socialisation est un processus de tous les jours, où l'individu, en procédant par imitation des autres, apprend à se positionner et à faire sien le monde social. Le but de la socialisation est de s'adapter à chaque circonstance de la vie quotidienne, ce qui justifie le focus des sociologues interactionnistes sur les micro-interactions de la vie quotidienne.

Un précurseur de cette vision est sans doute G.H. Mead (1863-1931), qui à travers sa distinction du « je » (caractéristiques intrinsèques d'un individu), du « moi » (caractéristiques sociales d'un individu) et du « soi » (mélange des deux, qui constitue sa personnalité), montre combien la socialisation est un processus complexe et non défini à l'avance de façon linéaire. Il transpose sa vision dans le monde éducatif notamment, en mettant en évidence que par le jeu, l'enfant se socialise beaucoup plus efficacement que par le strict apprentissage, car il exerce différents rôles qui l'amènent à se situer par rapport à « Autrui ». Son approche est pionnière en pédagogie de ce point de vue.

Au terme de cette première sous-partie, on peut dire que le lien social renvoie à l'intégration sociale, les deux dépendant de la socialisation des individus. Celle-ci est fonction de l'acquisition de normes et de comportements sociaux (en lien avec

l'apprentissage et l'éducation) mais aussi de l'intériorisation des codes sociaux à partir d'interactions diverses, ce qui participe à la conversion des individus.

Un des auteurs ayant le plus souligné l'importance de la socialisation dans ce cadre est Durkheim, dont l'approche est incontournable pour assimiler la Sociologie du lien social et de l'intégration sociale. Nous développons son approche dans une seconde sous-partie.

1.2. Intégration et régulation sociales : l'approche durkheimienne du lien social

Au cours de cette sous-partie, nous revenons dans un premier temps sur la division du travail social (1.2.1), avant de traiter d'un des exemples majeurs utilisés par Durkheim pour aborder la problématique du lien social : le suicide (1.2.2).

1.2.1. De la division du travail social : la force du lien social

Durkheim ne se reconnaît ni dans la vision du lien social d'A. Smith (1723-1790), ni dans celle de J.-J. Rousseau. Concernant le premier, il réfute l'idée selon laquelle le lien social aurait une origine et un fondement marchand ; contre le second, il conteste le lien institué politiquement, par une mise en commun conscientisée des volontés individuelles, permettant d'établir un contrat social.

Pour Durkheim, le lien social est avant tout un lien moral. La morale chez lui désigne « *les règles qui président aux relations des hommes formant une société et qui énoncent les conditions fondamentales de la solidarité sociale* ». En d'autres termes, la morale est pour Durkheim tout ce qui oblige les individus à compter avec autrui (idéaux, devoirs...). Or cette morale évolue, transformant la nature du lien social. Le passage des sociétés traditionnelles aux sociétés modernes ne fait pas disparaître le lien social, bien au contraire. C'est sa nature qui change.

Selon le sociologue français, c'est tout d'abord la densité démographique qui exerce un impact sur la densité morale : le fait d'être plus nombreux dans un même espace oblige à revoir le vivre-ensemble. C'est dans cette perspective que Durkheim forge ses formes célèbres de solidarité. Il met en évidence que le changement social fait amène la solidarité à changer : de « mécanique », elle devient « organique ».

La première forme fait référence aux corps bruts inertes composés d'éléments semblables. Avec cette forme de solidarité et de société qui va avec, les individus se ressemblent, et fonctionnent à partir du primat de la conscience collective. La seconde forme est plus apparentée à un corps humain et vivant, où le fonctionnement d'ensemble dépend des interdépendances entre organes différents et complémentaires. Et c'est bien parce qu'ils sont différents qu'ils sont complémentaires. Pour Durkheim, la nature du droit est un bon indicateur pour savoir dans quel type de société on se situe : le droit « répressif » est davantage caractéristique des sociétés

à solidarité mécanique, contrairement au droit « restititif » qui accompagne les sociétés à solidarité organique.

Dans les sociétés industrielles modernes de l'époque de Durkheim, la division du travail va jouer un rôle essentiel pour le lien social, car elle permet l'intégration sociale et la régulation sociale. En effet, « *c'est donc la complémentarité des rôles qui fonde la cohésion sociale* ». Par la division du travail, les individus se construisent un rôle, une place et un statut sources d'identité, mais également de « colle forte » fondant la complémentarité du corps social dans la différence.

En somme, pour Durkheim, l'articulation idéale entre densité démographique, densité morale et spécialisation des tâches liée à la division du travail repose sur les postulats suivants :

- il existe un système de relations continues entre les organes sociaux ;
- il existe une conscience collective – qui ne disparaît pas dans les sociétés modernes – suffisante de la solidarité pour que des règles déterminent les rapports entre ces organes sociaux ;
- ces règles se stabilisent, se consolident et deviennent contraignantes, pour permettre le bon fonctionnement d'ensemble de la société ;
- le travail joue un rôle déterminant dans cette relation.

En conséquence, même si on retient Durkheim pour ses analyses majeures sur les institutions familiales et scolaires, il ne faut pas oublier que dans son œuvre, le travail est central pour assurer le lien social. Cela n'empêche pas des formes anormales de division du travail d'exister, ce dont il rend compte à travers son concept clé d'anomie. Ce dernier peut être défini comme la perte d'influence des normes et des valeurs sur les comportements individuels, menaçant le bon fonctionnement d'ensemble. Durkheim relie originellement ce concept à la problématique de la régulation sociale, avant de l'élargir par la suite à celle de l'intégration sociale.

Du point de vue de la régulation sociale, la division du travail est alors susceptible d'être anémique lorsque les règles sociales sont mal définies et mal perçues par les individus, et également lorsqu'il existe un excès de réglementation. Du point de vue de l'intégration sociale, c'est un système de relations sociales défaillant, tout comme des relations sociales insuffisantes, notamment dans le monde du travail (antagonisme salariat/patronat), qui posent problème.

Cela montre que Durkheim est soucieux de la prévention et de la régulation des conflits sociaux, qui peuvent dériver en formes pathologiques du lien social. Comme il le dit, « *en résumé, il y a anomie au niveau de la division du travail social lorsque la coopération est remplacée par le conflit et la concurrence, et lorsque les valeurs et les buts que se donnent les individus cessent d'être collectifs pour devenir de plus en plus individualisés. Ces deux aspects sont d'ailleurs en relation, car l'individualisation des buts et des valeurs est une des sources principales des conflits* ».

Dans cette perspective, la création de « corps intermédiaires » sur les lieux de travail sont porteurs de régulation sociale. Selon Durkheim, il ne s'agirait pas de